

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Ce début d'été, ne s'annonce guère par la couleur du ciel et les températures qui devraient être estivales. Le printemps pluvieux a déjà été source de morosité pour les diverses activités personnelles ou professionnelles. Aussi, j'espère une amélioration de la météo pour les vacances d'été qui approchent à grands pas pour beaucoup.

Le vendredi 28 juin, la cour de l'école Jean GAUDIER a été le centre de la fête des écoles. Le personnel communal a fourni un travail considérable pour permettre aux enfants d'évoluer dans de bonnes conditions. Le soleil était au rendez-vous et les enfants nous ont offert des prestations de très belle qualité. Comme chaque année, les grands du CM2 qui feront leur prochaine rentrée au collège, ont reçu un bon d'achat « Intersport » de 50 euros offert par la commune.

La session été des ALSH a débuté le lundi 8 juillet pour trois semaines. Cette année ils sont 90 enfants inscrits qui profitent d'un programme varié avec de multiples activités sur le thème « Voyage autour du monde ». Plusieurs sorties sont programmées (zoo d'AMIENS, balade à poneys, piscine, parc du Bocasse..). De plus, 46 enfants du groupe des primaires sont allés 4 jours en camping de Gamaches la deuxième semaine. La météo a été très capricieuse et ils n'ont pas pu en profiter comme nous l'aurions voulu. La première nuit, pluvieuse et orageuse, a été agitée. Malgré tout, nos animateurs, sous la direction d'Amélie COLLET, se sont très bien adaptés à la situation.

Tous les locataires du lotissement « des Frênes » sont maintenant installés. Les derniers aménagements restent à parfaire de la part de l'AMSOM. Il m'a été confirmé que les terrains restants, sont voués à l'accession et donc libres de construction. Le service vente de l'AMSOM va prochainement commercialiser ces parcelles.

Vous le savez la réalisation d'une cantine scolaire, programmée depuis deux ans, est très attendue tant par le personnel que pour le bien-être des enfants. Je suis heureux de vous annoncer officiellement que le projet va pouvoir être réalisé. En effet, alors que les opposants à ce projet espéraient je pense un refus des subventions, mon obstination à payer. Madame la Sous-Préfète ayant émis un avis favorable sur notre dossier, l'État a décidé de nous accorder une subvention de 257 507 euros au titre de la DETR. Nous avons ainsi obtenu, avec la subvention départementale, des aides à hauteur de 507 507 euros pour un montant prévisionnel de travaux hors taxe estimé à 696 434.50 euros (hors maîtrise d'œuvre-études et frais annexes). Le marché de travaux va être lancé pour un début de travaux dernier trimestre de l'année si tout va bien. Une demande d'aide auprès de la Caisse d'Allocations Familiales reste en cours pour l'acquisition du matériel de cuisine.

Concernant la friche BRICARD, nous sommes impatients de recevoir le rapport définitif des études de sols qui ont été missionnées. Les sondages gaz sont toujours en cours d'analyse. Les résultats permettront au potentiel acquéreur de voir si son projet pourra être réalisé au regard des contraintes éventuelles.

Avant de conclure, je tiens à remercier une nouvelle fois le personnel communal pour le travail accompli à mes côtés ainsi que mes proches collègues. Tout le monde a su s'adapter aux aléas et travailler parfois dans l'urgence.

Je vous souhaite un bel été, ensoleillé de sourires, parsemé de joies, éclatant de santé et riche en sérénité ! Bonnes vacances à toutes et à tous. Je suis, ainsi que mes collègues toujours à votre écoute et je vous assure notre dévouement à défendre les intérêts de notre commune.

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LÉLEU



INFORMATIONS

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

Pas de permanence en août

LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.
Fermeture le vendredi 19/07 après-midi.

BIBLIOTHÈQUE

Changement de locaux pour la bibliothèque qui se situe désormais 11 rue Jules Guesde (ancien cybersite). Elle est ouverte les :

- mardi de 15h30 à 17h00
- jeudi de 17h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 11h00

Fermeture du 13 au 21 juillet.

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11h30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

Pas de permanence du 9 au 24 août

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 23 juillet 2024.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

Il vous est demandé de veiller à les sortir le mercredi soir et à respecter les contenants. L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les mardis 23 et 30 juillet, 6, 13, 20 et 27 août

Bac Verres : les vendredis 19 juillet et 2, 16 et 30 août

Bac jaune : les vendredis 26 juillet, 9 et 23 août

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants

Lundi 13h30 - 18h15

Mardi 13h30 - 18h15

Mercredi 09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15

Jeudi 13h30 - 18h15

Vendredi 09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15

Samedi : en continue de 9h00 à 18h15

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

REGISTRE ELECTORAL

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour cela, plusieurs solutions : en mairie ou par internet sur service-public.fr

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, mun d'un justificatif de domicile.

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ECARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 14 juillet : Julie Padé - 06 23 46 42 73
Le 21 juillet : cabinet de Béthencourt-sur-mer – 03.22.30.51.34
Le 28 juillet : cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26
Le 4 août : Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20
Le 11 août : cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95
Le 15 août : cabinet de Saint-Blimont – 06.83.17.44.37
Le 18 août : Sophie Bonhomme, Johann Lhernault et Hélène Wattré – 03.22.24.20.20
Le 25 août : Florence Dubus et Aline Chalvet – 03.22.24.20.20
Le 1^{er} septembre : Cabinet de Fressenneville – 06.44.17.33.22

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur DUPAYS Philippe reçoit en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN le jeudi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.31.20.64.14 ou le contacter par mail : philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr

SYNDICAT DES EAUX

Ouvert au public tous les matins sauf le mercredi. Tél. secrétariat : 06.29.67.60.54

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE ANNÉE 2024-2025

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2024, pour les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants nés en 2019 et en 2020 auront lieu en deux temps.
(Précision : l'inscription des enfants nés en 2022 se fera en fonction du nombre de places d'une part et de la propreté de l'enfant d'autre part. La confirmation d'inscription pour ces derniers sera donnée en fin d'année scolaire).

Démarche d'inscription :

1 - À la mairie pour retirer un certificat d'inscription sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

(Onze vaccinations sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, sauf contre-indication médicale reconnue. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manque(nt), une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations. En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle)

2 - À l'école maternelle en appelant au 03.22.30.34.64 le mardi de 16h20 à 17h ou le matin de 11h à 11h30 pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription. Documents à apporter à l'école : le certificat d'inscription remis par la mairie ainsi que la copie des vaccinations.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Horaires de l'école maternelle Jean Moulin :

- matin 8h35 – 11h55
- après-midi : 13h35 – 16h15

Mme BOUCHER accueillera les nouveaux élèves de petite et toute petite section avec leurs parents lors de la rentrée le **Vendredi 30 août à 11h** à l'école maternelle Jean Moulin pour une première découverte de l'école avant le jour de la rentrée le lundi 2 septembre.

Horaires de l'école élémentaire Jean Gaudier :

- matin : 8h15 – 11h45
- après-midi : 13h30 à 16h

Le centre périscolaire ouvre le matin à 7h et ferme le soir à 18h.

Pour le mercredi, les enfants peuvent être accueillis dès 7h au centre périscolaire.

L'ALSH prendra le relais de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec la possibilité de cantine le midi.

SUBVENTION COMMUNALE RENTREE SCOLAIRE

Cette subvention concerne les enfants scolarisés de leur entrée en 6^{ème} jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire. Pour les personnes n'ayant pas encore fourni de RIB ou qui ont changé de coordonnées bancaires, présentez-vous le plus rapidement possible en mairie pour le déposer auprès du service comptabilité.

EMPLACEMENT ARRET DE BUS DE LA CAP

L'arrêt de bus des Courriers Automobiles Picards, anciennement situé devant le magasin VIVAL a été déplacé pour des raisons de sécurité, en face de l'entreprise THIRARD, 45 rue Jean Jaurès. Il porte le nom d'emplacement « MAIRIE » mais il se situe bien en face de l'entreprise THIRARD.

VOL AU CIMETIERE

Il nous a été signalé de nouveaux vols au cimetière (notamment d'objet sans valeur pécuniaire mais sentimentale). Une surveillance accrue sera réalisée par le policier municipal et en cas d'infraction relevée, une plainte sera déposée auprès de la gendarmerie.

ACCA

L'assemblée générale de l'ACCA de Fressenneville aura lieu le vendredi 26 juillet 2024, salle de la Maison Pour Tous à 20h30.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du tiers sortant
- Modification du règlement intérieur

Si le quorum n'est pas atteint, une assemblée extraordinaire se réunira dans la foulée.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de l'assemblée.

FRATERNIBUS

L'équipe de Chepy du Secours catholique reste mobilisée en juillet et août pour vous accueillir à Fressenneville le samedi matin place du marché et le mercredi après-midi au parking face aux HLM.

Accès aux droits, jeux, ateliers, écoute et partage



FESTIVITÉS

-  **Samedi 26 juillet** : fête de l'ALSH organisée par la municipalité
-  **Dimanche 28 juillet** : tournoi international d'échecs
-  **Samedi 10 août** : concours de pétanque organisé par le club de pétanque
-  **Samedi 17 août** : journée pétanque organisée par la Batterie-Fanfare
-  **Dimanche 25 août** : ball-trap organisé par l'ACCA
-  **Dimanche 1^{er} septembre** : marche gourmande + soirée au foyer organisées par le comité des fêtes
-  **Lundi 2 septembre** : 80^{ème} anniversaire de la libération de Fressenneville organisé par la municipalité

BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

Sur les pas du passé de Fressenneville

Venez découvrir l'histoire de cette cité du Vimeu qui a pris son essor au XIX^{ème} siècle : du développement industriel aux différents édifices civils ou religieux, tout est lié ! Sans oublier le château brûlé... Connaissez-vous l'histoire de ce lieu aujourd'hui disparu ? Replongez-vous dans le contexte social de l'époque.

Des visites guidées sont mises en place par le Parc Naturel Régional cette année dans notre commune.

Le parcours de visite passe également par l'église et les visiteurs y entreront accompagnés d'une guide.

Dates des visites prévues :

- vendredi 09 août 2024 à 15h

- vendredi 30 août 2024 à 15h

Les visites dureront environ 1 heure et sont sur réservation obligatoire auprès du PNR au 09 70 20 14 14 ou bonjour@baiedesomme3vallees.fr

INFO CANICULE

Les personnes âgées vulnérables et handicapées ont la possibilité de se faire connaître en mairie pour que des visites régulières soient réalisées à leur domicile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

La canicule, c'est quoi : il fait très chaud, la température ne descend pas la nuit ou très peu et cela dure 3 jours ou plus

MARCHE GOURMANDE

Chés Méteux de Fêtes éd Frechon organisent leur 8^{ème} édition de la marche gourmande le dimanche 1^{er} septembre 2024.

RVD à 10h30 à la MPT.

4 haltes gastronomiques et des kilomètres de plaisir.

Uniquement sur réservation au 06.74.87.54.58 ou au 06.85.34.94.37.

Règlement à l'inscription : 14€ pour les adultes et 6€ pour les enfants de moins de 12 ans.

COURSE CYCLISTE DE FRESSENNEVILLE

Course organisée à Fressenneville le vendredi 21 juin 2024 par le VC Eudois et Breslois en partenariat avec la Municipalité de Fressenneville.

3 Courses Ufolep au programme, 4^{ème} Catégorie et Féminines, 3^{ème} catégorie et enfin 1^{ère} et 2^{ème} Catégorie avec un beau circuit bien sécurisé et le soleil.

Un grand merci aux coureurs qui ont répondu présents. Merci à la Municipalité de Fressenneville, à Monsieur le Maire Jean Jacques Leleu et son conseil municipal pour nous avoir fait confiance pour cette organisation.

Un très grand MERCI à l'agent Municipal, Jérôme Desmaret qui a parfaitement géré cette organisation, ainsi qu'aux services techniques de la commune.

Un très grand MERCI aux signaleurs bénévoles car sans eux pas de course et enfin merci aux dirigeants et coureurs du VCEB, ainsi qu'à Fanny du CC Tôtes pour leur aide.

Le rendez-vous est déjà pris avec la Municipalité de Fressenneville pour 2025.

Première Course - 4^{ème} Catégorie

Pas d'échappée significative, la Victoire se jouera au sprint

1er - Pascal LELANDAIS - Sport forme Cyclisme Team

2^{ème} - Denis BRUNET - CS Abbevillois

3^{ème} - Marc FOURNIER

Jean Jacques BOUBET, 1er du VCEB termine à la 7^{ème} place

Chez les Féminines

1^{ère} - Marine CONTESSOTTO - EC Abbeville

2^{ème} - Gladine SYLVAIN - CS Crotellois

3^{ème} - Anne GOSSET - VC Eudois et Breslois

Jean Pierre FARCY, 1er du VCEB termine à la 9^{ème} place

1^{ère} Féminine - Lucie POIREL - Team Flixecourt

3^{ème} Course - Catégories 1 et 2

Les 2 catégories ont couru ensemble, mais 2 classements différents

Différentes tentatives d'échappée toujours reprises, la Victoire se jouera au sprint

Classement des 1^{ères} Catégories

1er - Charles HEDDE - ES Aumale

2^{ème} - Jean Charles ARSON - UC Envermeu

3^{ème} - Matthieu De Vlioger - VC Eudois et Breslois

2^{ème} Course - 3^{ème} Catégorie

Plusieurs tentatives d'échappée, toujours reprises, l'arrivée se jouera également par le sprint du peloton

1er - Hubert PEUPLE - VC Bichot Enerxia

2^{ème} - Louis TETU - CC Oisemont

3^{ème} - Freddy SOUDET - UC Envermeu

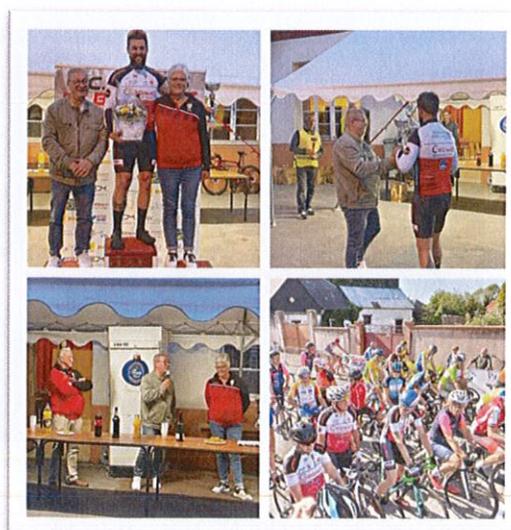
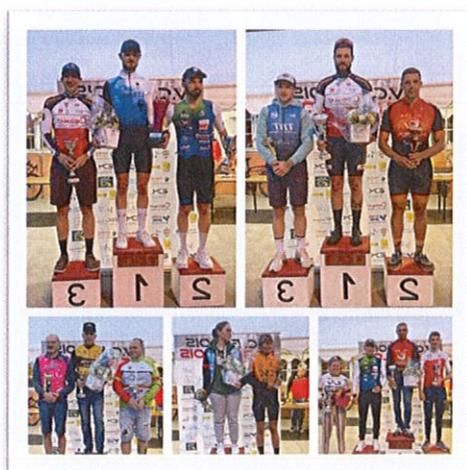
Classement des 2^{èmes} Catégories

1er - Julian DELIGNIERES - VC Eudois et Breslois

2^{ème} - Ludovic FOUCART - VC Bichot Enerxia

3^{ème} - Simon BOURGOIS - Team Buke Therapy

Encore une Belle Réussite du VCEB et tout cela grâce aux Bénévoles du VCEB, un grand merci encore à Eux



ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UNAF

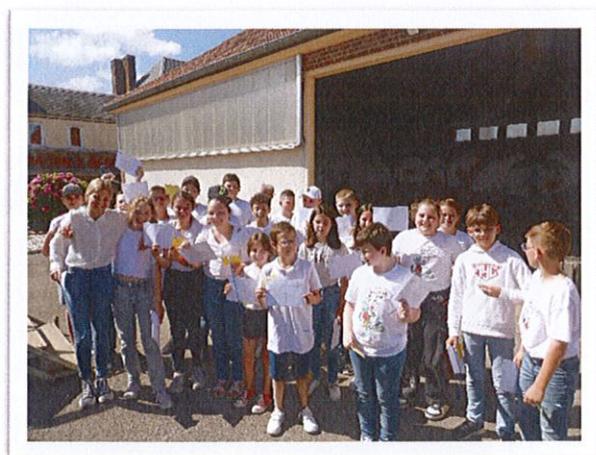


Lors de l'assemblée de l'union nationale des arbitres de football réunie à la Maison Pour Tous le 15 juin, Monsieur Patrice RACINE, domicilié à FRESSENNEVILLE s'est vu remettre une médaille d'argent pour ses années de service au sein de cette union.

FÊTE DES ÉCOLES

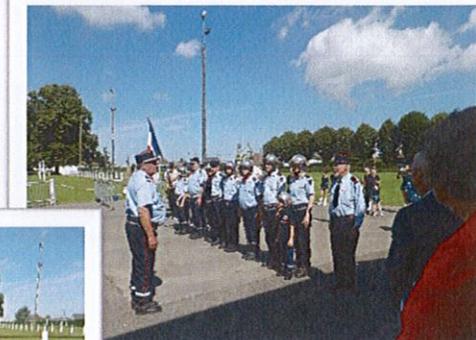
La fête des écoles a eu lieu le vendredi 28 juin sous un beau soleil. La commune s'est chargée de la totalité de l'organisation. Tous les stands étaient gratuits.
Un lâcher de ballons a été organisé pour le plus grand bonheur des enfants.

Sincères remerciements aux équipes enseignantes ainsi qu'au personnel communal qui ont participé à cette belle réussite !





FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET



LES SPORTIFS MÉRITANTS

